

Résumé

Contexte

La population de deux-roues motorisés (2RM), qui comprend les motocyclettes, les scooters et les cyclomoteurs, est en constante augmentation. Dans la plupart des pays de l'OCDE, entre 2001 et 2010, le parc de 2RM a augmenté beaucoup plus vite que celui des voitures. Ainsi les deux-roues motorisés deviennent aujourd'hui un élément important du système de transport. Cependant, ils représentent un enjeu de taille pour la sécurité routière.

Le Forum International des Transports a lancé en 2010 un Groupe de travail sur la sécurité des deux roues motorisés afin d'étudier les tendances en matière d'accidents impliquant des deux-roues motorisés et d'examiner les facteurs contribuant à ces accidents et à leur gravité. Ce rapport est le fruit de ce groupe de travail. Il décrit un ensemble de mesures visant le comportement des usagers, l'utilisation d'équipement de protection, les véhicules et l'infrastructure et discute des stratégies de sécurité des 2RM dans le cadre d'une approche Système Sûr.

Principaux résultats

La population des deux-roues motorisés est en constante augmentation et les 2RM jouent un rôle important dans la mobilité au sein de nombreux pays, notamment dans les grandes villes. Certaines personnes utilisent leur deux-roues motorisés comme principal moyen de transport, d'autres le destinent aux loisirs. Pour beaucoup, c'est le seul moyen de transport individuel motorisé qui soit abordable ou fonctionnel.

Les usagers de 2RM sont beaucoup plus à risque que les occupants de voitures, par kilomètre parcouru, en nombre de morts et de blessures graves entraînant une incapacité à long terme. En outre, ils n'ont pas bénéficié au même rythme que les occupants de voitures des améliorations de la sécurité dans les dernières décennies. Dans les pays de l'OCDE, ils représentent en moyenne 17 % du nombre de tués, pour environ 8 % du parc de véhicules à moteur. Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, ils ont souvent une part beaucoup plus élevée dans le nombre total de tués. Outre les drames humains, les coûts économiques liés à ces accidents sont importants. Investir dans la sécurité des 2RM peut donc offrir de nombreux bénéfices sociétaux et économiques.

Les accidents de deux-roues motorisés sont fréquemment liés à des défaillances de perception et de contrôle. Les accidents mortels les plus fréquents sont les collisions aux intersections, relevant souvent de problèmes de perception et d'appréciation de la part de l'automobiliste et du motocycliste, ainsi que les accidents impliquant un seul véhicule, en partie dus à la plus grande sensibilité des 2RM aux perturbations extérieures que peuvent être induites par exemple par l'état de la chaussée ou les conditions météorologiques. La vitesse excessive ou inadaptée ainsi que la consommation d'alcool et de stupéfiants sont des facteurs très importants dans la survenue et la gravité des accidents de 2RM, comme des autres véhicules.

Recommandations

Mettre en œuvre une approche Système Sûr qui tienne compte des besoins de sécurité des deux-roues motorisés

Avec la croissance du trafic des deux-roues motorisés, il devient impératif de prendre des mesures de sécurité visant ce mode de transport, tout en l'intégrant dans une approche pour un Système Sûr. Cette approche reconnaît que les usagers de la route peuvent commettre des erreurs ou prendre des décisions inadaptées. Le rôle du système est à la fois de réduire la production de ces erreurs et de protéger les usagers contre les risques de mort et de blessure grave lorsque ces erreurs surviennent. Si l'adoption d'un système sûr concerne tous les pays, il est nécessaire d'adapter celui-ci aux spécificités locales liées à la sécurité des deux-roues motorisés.

Engager toutes les parties prenantes dans une responsabilité partagée pour la sécurité des deux-roues motorisés

L'amélioration de la sécurité des deux-roues motorisés est une responsabilité partagée. Toutes les parties prenantes, y compris les organisations de la société civile, doivent s'impliquer activement dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre d'une stratégie de sécurité routière commune prévoyant un comportement plus sûr de tous les usagers, des infrastructures plus sûres et des véhicules équipés de caractéristiques de sécurité améliorées. La sécurité des 2RM n'est pas seulement de la responsabilité des gouvernements, des administrations et des constructeurs, mais aussi des associations de motards, des compagnies d'assurance, des médias, etc.

Intégrer les besoins des deux-roues motorisés dans la politique de transport

Les deux-roues motorisés sont une composante importante du système de transport qui, dans de nombreux pays, a donné la priorité aux véhicules à quatre roues. Dans certains pays de l'OCDE, les 2RM représentent jusqu'à 30 % du parc de véhicules à moteur. Or, seuls quelques pays ont mis en place une stratégie nationale de transport pour les 2RM. Il est essentiel d'intégrer de manière adéquate les besoins des 2RM dans les plans de mobilité.

Développer une boîte à outils de mesures pour améliorer la sécurité des deux-roues motorisés

Une boîte à outils de mesures est nécessaire pour améliorer la sécurité des deux-roues motorisés au sein de la circulation. Ces mesures doivent prendre en compte les difficultés propres à la circulation des deux-roues, ainsi que la diversité des usagers de 2RM, dans la mesure où certains segments de cette population peuvent nécessiter des actions spécifiques. Une approche stratégique doit envisager l'association de mesures la plus efficace en fonction des besoins spécifiques de chaque territoire.

Promouvoir des comportements adaptés de la part des motocyclistes et plus généralement de tous les usagers de la route

Le permis de conduire, la formation et l'éducation routière sont des outils essentiels pour améliorer la sécurité des deux-roues motorisés. L'accès au deux-roues motorisé doit être progressif, et reposer sur un système complet de formation et de permis. La formation doit être conçue pour encourager des comportements sûrs en mettant l'accent sur la perception des dangers et la conduite préventive. Les autres usagers de la route doivent être également conscients des risques spécifiques, liés à la vulnérabilité et aux configurations d'accidents des deux-roues motorisés. Il convient de veiller au respect des règles de circulation par les motocyclistes comme par les autres conducteurs.

Rendre le port du casque obligatoire pour tous les usagers des deux-roues motorisés

Le casque constitue clairement l'élément de protection le plus important contre les blessures. Il réduit considérablement le risque d'être tué ou gravement blessé et doit être porté par tous les conducteurs et passagers de motocyclettes et cyclomoteurs. Tous les pays doivent adopter et faire respecter une loi sur le port du casque. Un taux de port du casque de 100 % est le seul objectif acceptable. En outre, le port de vêtements de protection conformes à des normes de sécurité appropriées - adaptées aux conditions locales - est essentiel pour réduire la gravité des blessures et doit être encouragé.

Améliorer les caractéristiques de sécurité des véhicules

Les constructeurs d'automobiles et de motocycles développent en permanence des dispositifs de sécurité pour éviter les accidents ou atténuer leurs conséquences. La prévention des accidents, également appelée sécurité active, est capitale pour la sécurité des deux-roues motorisés. Des caractéristiques de sécurité améliorées sur les 2RM doivent être adoptées, notamment avec l'introduction généralisée des systèmes de freinage avancés. Les systèmes de prévention des accidents à bord des autres véhicules peuvent également réduire le nombre de collisions avec les 2RM.

Réduire le risque des usagers de deux-roues motorisés grâce à l'aménagement de routes lisibles et clémentes

Les infrastructures doivent être améliorées au moyen de routes lisibles qui aident les automobilistes et les motocyclistes à adopter les vitesses appropriées, de mesures d'apaisement de la circulation et d'infrastructures conviviales pour les deux-roues motorisés (routes clémentes ou qui « pardonnent »). Les ingénieurs, concepteurs routiers et équipementiers, les autorités locales, ainsi que les auditeurs et inspecteurs de sécurité routière doivent être formés pour prendre en compte les deux-roues motorisés dans la conception, la construction, l'entretien et l'exploitation des routes, et doivent recevoir les outils d'évaluation du risque nécessaires pour prendre les bonnes décisions.

Conduire davantage de recherche pour améliorer notre connaissance de la mobilité des deux-roues motorisés et des mécanismes d'accident

Il est indispensable d'élaborer et d'appliquer des méthodes, outils et indicateurs pertinents pour mesurer les 2RM dans les flux de circulation, mais aussi analyser leur mobilité et leur comportement. En particulier, des données d'exposition sont nécessaires pour mieux comprendre les caractéristiques d'accident spécifiques des 2RM. Des travaux de recherche opérationnelle et de développement sont nécessaires pour mettre en place un système de circulation intégrant et protégeant mieux les deux-roues motorisés, de manière efficace et économique. La recherche et le développement doivent également porter sur les capacités des systèmes de transport intelligents (STI) à prévenir et à atténuer les accidents de 2RM. Enfin, des études complémentaires doivent être menées sur le contenu et l'efficacité de la formation, y compris après le permis.